



PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

COMITÉ DU CODEX SUR LES RÉSIDUS DE PESTICIDES

43^{ème} Session

Beijing, République populaire de Chine, 4 - 9 Avril 2011

DOCUMENT DE TRAVAIL SUR LA MANIÈRE DE TRAITER LA QUESTION DES RESSOURCES DE LA JMPR DANS LA FOURNITURE D'AVIS SCIENTIFIQUES AU CCPR

(Préparé par les États-Unis d'Amérique avec l'assistance du Cameroun et de CropLife International)

Contexte

1. Au cours de la 42^{ème} session du Comité Codex sur les résidus de pesticides (CCPR), il a été convenu que la délégation des États-Unis, assistée de la délégation du Cameroun et de CropLife International préparent un document de travail traitant de la question des ressources pour les réunions mixte FAO/OMS sur les résidus de pesticides (JMPR)¹. Comme cela a été rapporté lors de la 42^{ème} réunion, cinq produits chimiques (dinotefuran, cyantraniliprole, ametoctradine, fluxapyroxad and clopyralide) prévus initialement pour une révision en 2011, avaient du être reportés pour 2012 et le calendrier de 2012 avait déjà atteint le quota fixé et ne pouvait donc plus accepter d'autres nominations. La demande de programmation de révision de produits chimiques augmente chaque année et donc il faut chaque fois repousser des révision aux années suivantes. Les contraintes en matière de ressources qui limitent le nombre de révisions sont en particulier problématiques pour les nouveaux ingrédients actifs étant donné la décision qui a été prise par le CCPR consistant pour la JMPR à réviser un rapport d'environ 50:50 de nouveaux composés chimiques et de révision périodique. C'est pourquoi la programmation de nouveaux produits chimiques est reportée pour faire place à des révisions. Cette augmentation de la demande a maintenant aussi un impact sur la programmation des révisions périodiques des produits chimiques.

2. Il faut cependant remarquer que cette augmentation de la demande montre bien le succès des améliorations du processus qui ont été mises en œuvre au cours des dernières années par le CCPR en ce qui concerne la programmation et la révision des produits chimiques par la JMPR, et l'amélioration du processus décisionnel du CCPR en ce qui concerne l'examen des LMR proposées. Le travail de la JMPR et du CCPR joue un rôle important pour la sécurité des consommateurs, mais aussi dans l'assouplissement du commerce mondial des produits alimentaires. C'est pourquoi, afin de pouvoir élaborer sur ce succès et pour rester pertinent, le CCPR envisage des moyens d'augmenter la capacité de révision de la JMPR. Les trois problèmes primaires préoccupant ont été identifiés: financement, disponibilité de l'expertise et timing/fréquence des réunions de la JMPR.

Capacité actuelle

3. La réunion de la JMPR se tient annuellement en septembre pendant deux semaines consécutives. La FAO tient aussi une réunion préparatoire d'une semaine, avant la réunion de la JMPR. Environ 28 experts (14 de la FAO et 14 de l'OMS) participent à la réunion de la JMPR et effectuent les révisions scientifiques. Ces experts ne reçoivent aucune rémunération pour leur travail. C'est pourquoi leur participation à la réunion de la JMPR est largement basée sur les experts eux-mêmes et la bonne volonté de leurs employeurs à les laisser participer à la réunion.

4. Pour l'OMS, le nombre maximum de produits chimiques pouvant être examiné pour une évaluation complète au cours de la réunion annuelle concerne environ 10 substances. Ce chiffre varie pour la FAO en fonction du nombre de produits alimentaires ainsi que du nombre d'essais sur le terrain devant être révisés. Cependant, on ne peut attendre plus de 10 évaluations complètes de produits chimiques dans les 10 jours de réunion du mois de septembre de la JMPR. En outre, il y a un nombre croissant de demandes de révision d'études de résidus pour des produits multiples pour des produits chimiques examinés à la fois pour une évaluation complète et pour des évaluations de suivi pour des LMR supplémentaires. Cette augmentation du nombre de produits à réviser a aussi un impact sur les ressources de la FAO.

5. En ce qui concerne la situation financière actuelle, le travail JMPR FAO est financé par le budget régulier de la FAO. Cependant, la FAO a continuellement rencontré des contraintes financières au cours des dernières années en ce qui concerne son propre budget. Les récentes réunions de la JMPR ont coûté à la FAO approximativement 240.000 \$ pour couvrir les frais de voyage et de séjour des experts participant aux réunions préalables et aux réunions y compris les frais d'édition et d'impression des publications de la JMPR. Ce montant ne couvre par ailleurs par les frais du personnel y compris du secrétariat.

¹ ALINORM 10/33/24, paras. 167-173.

6. La situation financière de l'OMS est substantiellement différente de celle de la FAO. Seulement quelque 20 à 25% du financement pour l'OMS (personnel et activités) provient du budget régulier. Les 75 à 80% restant doivent provenir de ressources extrabudgétaires. L'OMS s'attend aussi à une réduction éventuelle de 20% de son budget régulier et des contributions essentielles volontaires (fonds non spécifiés) pour 2011. Les coûts approximatifs pour la participation de l'OMS à la réunion de la JMPR s'élèvent à 150.000 \$ (+13% de coût généraux du programme de soutien de l'OMS, s'élevant à environ 170.000\$). Ceci couvre les frais de voyage et d'hébergement des experts pour la durée de la réunion, ainsi que les frais d'édition et d'impression des rapports et monographies. Les 150.000 \$ ne couvrent pas les frais du personnel pour la JMPR OMS.

7. Considérant les discussions avec les fabricants de pesticides, l'augmentation de la demande de programmation de plus de produits chimiques à réviser ne semble pas être temporaire, mais est plutôt une tendance à long terme. De nombreux fabricants ont intégré l'application des LMR Codex dans un stade précoce du processus de développement de nouveaux produits de protection des cultures et de nouveaux usages comme étant une pratique courante, particulièrement pour les révisions internationales mixtes, qui deviennent la norme. Les clients (cultivateurs) insistent de plus en plus pour que leurs pratiques de protection des cultures leur permettent une plus grande flexibilité au plan de la commercialisation, en particulier des possibilités d'exportation, et en particulier aussi lorsque la destination commerciale du produit n'est pas connue ou ne peut pas l'être au moment où ils décident de protéger leurs cultures. Ceci signifie en général que les LMR Codex doivent être en place avec des LMR dans d'autres marchés nationaux sélectionnés (où des LMR Codex peuvent ne pas être reconnues) et cela avant que le produit ne soit utilisé sur certaines cultures. Autrement, de nombreux cultivateurs ne peuvent pas se permettre d'utiliser de nouveaux produits chimiques si leur intention est d'exporter leurs produits. En outre, en témoignage de la réussite du processus de révision JMPR/CCPR, il y a maintenant plus d'états membres qui présentent des candidats pour une révision. Le tableau ci-dessous illustre l'augmentation continue de la demande. Ces informations ont été reprises des rapports du CCPR et projet de document CX/PR 11/43/13 devant être discuté au cours de la 43^{ème} réunion du CCPR. Cette véritable charge de travail peut être légèrement différente mais il apparaît que la tendance est à une augmentation continue de la demande. Ce tableau peut être incomplet étant donné que les programmes peuvent ne pas refléter toutes les demandes se rapportant aux « formulaires de préoccupation ».

Année	Nombre de nouveaux composés	Nombre d'évaluations périodiques (Somme des évaluations de l'OMS et de la FAO)	Évaluations de suivi OMS	Évaluations de suivi FAO	Commentaires
1990	1	7	2	11	
2000	2	13	3	6	
2001	3	13	3	5	
2002	3	11	5	7	
2003	4	9	3	6	
2004	3	11	6	8	
2005	5	12	7	3	
2006	5	9	6	15	
2007	4	13	7	8	
2008	6	6	2	13	
2009	4	10	2	12	
2010	8	12	0	9	3 nouveaux composés ont dû être déplacés pour 2011
2011	8	4	1	12	5 nouveaux composés ont dû être déplacés en 2012
2012 Candidats	10	9	1	17	2-3 nouveaux composés et 4 composés pour révision périodique devront être déplacés en 2013
2013 candidats	10	9	0	13	5 nouveaux composés et jusqu'à 9 composés pour révision périodique devront être déplacés pour les années à venir.
2014 candidats	3	6		1	
2015 candidats		6			
2016 candidats		5			

Manque de financement

8. Actuellement, la FAO et l'OMS reçoivent très peu de soutien financier spécifié pour la JMPR de la part des états membres. C'est pourquoi la question d'expansion des capacités de la JMPR doit être traitée afin de voir si les états membres veulent augmenter leur contribution financière à la FAO et l'OMS pour que la JMPR puisse réaliser ces objectifs. Une stratégie en place dans cet objectif était la création de l'initiative mondiale pour un avis scientifique sur les produits alimentaires (GIFSA). Cependant, GIFSA a pour intention d'être plus générique pour la soumission de fonds supplémentaires en vue d'avis scientifique pour la sécurité alimentaire et la nutrition en général, mais il est possible de spécifier l'utilisation de fonds GIFSA. Des fonds peuvent aussi être envoyés directement à la FAO ou à l'OMS pour aider la JMPR en envoyant une lettre au Secrétaire ou Directeur, lettre expliquant que des fonds supplémentaires sont envoyés, le montant qui est envoyé et l'usage qui doit en être fait. L'argent peut alors être déposé en banque. La JMPR peut fournir les détails pour les différents comptes en fonction des devises envoyées. La réglementation empêche l'industrie de fournir une aide financière à la JMPR, c'est donc aux états membres de faire un effort financier pour aider la JMPR.

Disponibilité de l'expertise

9. Comme cela a été discuté, les experts qui participent à la réunion de la JMPR et effectuent les révisions scientifiques le font à titre personnel et ne peuvent le faire que si leurs employeurs respectifs accepte de les laisser participer à la réunion. On attend de la part des experts qu'ils passent beaucoup de temps avant la réunion à réviser les données pour les produits chimiques qui leur sont attribués et qu'ils préparent des projets d'évaluation pour révision pendant la réunion. Ensuite, ils voyagent et sont absents de leur bureau pour une période de deux ou trois semaines au cours desquelles ils participent à la réunion. Tout le travail effectué pour la JMPR vient s'ajouter à leurs activités et responsabilités professionnelles.

10. Vu ce qui est repris ci-dessus, il est peu probable que les experts actuels puissent consacrer plus de leur temps afin que l'on puisse augmenter le nombre de produits chimiques à réviser par la JMPR. C'est pourquoi afin d'augmenter le nombre de produits chimiques révisés annuellement par la JMPR, il est nécessaire de disposer de plus d'experts compétents. Les états membres doivent décider s'ils veulent fournir une expertise (supplémentaire) pour participer au processus de révision, et aider le secrétariat de la JMPR identifier des experts compétents supplémentaires.

11. Cependant en plus de l'augmentation du nombre d'experts participant à ce processus, il faudrait discuter pour voir s'il existe des possibilités alternatives de participation experts à ce processus. Une des options suggérée est que les états membres parraine des réunions régionales avant la réunion de la JMPR du mois de septembre afin de faire certains travaux préparatoires sur la révision de ces produits chimiques. Ceci pourrait être particulièrement intéressant parce que cela permettrait de raccourcir la durée des réunions préparatoires de la FAO. Organiser des réunions régionales pour la FAO permettrait à plus d'experts d'être impliqués et permettrait aux réviseurs expérimentés de la JMPR de travailler avec/et de former de nouveaux participants. Une autre suggestion serait d'augmenter le nombre d'experts effectuant les révisions préparatoires et d'envisager de compter sur les personnes plus anciennes actuellement impliqués dans le processus pour achever les révisions secondaires et de participer à la réunion.

Options concernant le timing/la fréquence des réunions de la JMPR

1) Organiser deux réunions annuelles de la JMPR en présence de la FAO et de l'OMS

12. Se basant sur les coûts actuels pour l'organisation de la réunion de la JMPR, cette option demanderait une considérable augmentation des fonds. Un montant supplémentaire minimum de 390.000\$ serait nécessaire et ce montant ne tient pas compte des coûts du personnel de la FAO et de l'OMS. Afin d'étendre les activités de la JMPR en organisant deux réunions annuelles, il sera aussi nécessaire de disposer de ressources humaines (personnel) supplémentaire, étant donné que le personnel travaille actuellement au maximum de ses capacités dans le domaine du conseil scientifique (JMPR, JMPS, JECFA, JEMR et réunions ad hoc) et aussi de personnel administratif. Actuellement il faut deux ou trois mois au personnel pour préparer la réunion de la JMPR. Cette option demanderait elle aussi une augmentation substantielle du nombre d'experts participants étant donné qu'il est peu probable que les experts actuels puissent quitter leur travail 5 ou 6 semaines par an pour participer aux deux réunions et consacrent plus de temps à réviser les données pour les produits chimiques et préparer les projets d'évaluations avant les réunions.

2) Organisation d'une seconde réunion avec la FAO et avoir 1 ou 2 experts de l'OMS pour participer à la deuxième réunion par le biais de visioconférence

13. Cette option elle aussi demanderait une augmentation du nombre d'experts participant mais l'augmentation du nombre d'experts ne peut être nécessaire que pour la FAO. Si deux réunions annuelles sont organisées, celle au cours de laquelle FAO et OMS sont présents physiquement pourrait se concentrer sur la révision de nouveaux ingrédients actifs et produits chimiques programmés pour une révision périodique. La seconde réunion au cours de laquelle les experts de l'OMS participent par visioconférence pourrait éventuellement se limiter à la révision d'un ou deux nouveaux produits chimiques et la révision des produits chimiques ayant déjà des LMR Codex avec une DJA/DrfA qui ne sont pas programmés pour une révision périodique pour les 5 prochaines années. Cette approche pourrait permettre que plus de produits chimiques soient révisés annuellement sans coûter aussi cher que les deux réunions auxquelles la FAO et l'OMS sont présentes. Par ailleurs, la deuxième réunion pourrait se tenir pendant 5 jours avec éventuellement quelques jours de réunion préparatoire pour les experts de la FAO. Le fait de transférer les évaluations des nouveaux usages à une réunion de la seule FAO devrait permettre aux réviseurs de la FAO de libérer plus de temps lors de la réunion régulière. Se fondant sur les coûts existants pour l'actuelle réunion de la JMPR, cette option demanderait des fonds supplémentaires de 150.000\$ pour financer les participants FAO plus un examen concernant le personnel de la FAO et de l'OMS. Il est probable qu'il sera nécessaire de disposer de 200.000\$ supplémentaires pour financer cette option.

3) Augmentation de capacité de la JMPR pour ajouter 1 ou 2 experts supplémentaires et réviser 1 ou 2 produits chimiques de plus.

14. Comme cela a été discuté, la capacité actuelle de la JMPR pour évaluation complète au cours de la réunion annuelle est d'environ 10 substances. Réviser un nombre supplémentaire de produits chimiques n'est pas considéré comme étant faisable dans le cadre des 10 jours de la réunion et avec le nombre actuel d'experts. Cependant, rallonger la réunion de quelques jours supplémentaires pourrait être possible si la réunion préparatoire de la FAO est raccourcie afin que les experts ne soient pas absents de leurs bureaux respectifs plus que les actuelles trois semaines, comme c'est le cas actuellement pour les experts de la FAO.

15. Est-il possible d'intégrer l'usage d'outils électroniques pour faire certains travaux effectués par la FAO au cours de la réunion préparatoire à la réunion de la JMPR? La FAO pourrait-elle utiliser des outils électroniques pour trouver un accord sur les questions de métabolisme, des méthodes analytiques acceptables, la définition des résidus et l'impact sur les rotations culturales pour les produits chimiques et ce avant la réunion en utilisant les médias électroniques tels que téléconférence ou courriel? Il a été suggéré que beaucoup des évaluations/estimations pourraient être révisées et approuvées avant la réunion de la JMPR par le biais de courriels ou en utilisant un portail internet (une plateforme) où tous les documents sont archivés. Ceci pourrait être complété de téléconférences régionales duplicative (pour tenir compte des différences horaires). Si ceci est faisable on pourrait envisager de raccourcir de quelques jours la durée de la réunion préparatoire et ainsi disposer de temps supplémentaire pour la réunion de la JMPR qui pourrait alors traiter 1 ou 2 produits chimiques supplémentaires.

16. Les coûts supplémentaires pour augmenter la capacité de la JMPR en ajoutant un ou deux experts et réviser un ou deux produits chimiques supplémentaires seraient considérablement moins élevés que si l'on organise deux réunions annuelles complètes. Tenant compte des coûts existants pour l'organisation de l'actuelle réunion de la JMPR, la FAO dépense une moyenne de 1.000\$ par personne pour les 15 jours de la réunion et l'OMS dépense 11.000\$ par personne pour les 10 jours. Une somme supplémentaire d'environ 34.000\$ serait nécessaire pour que la FAO finance deux experts supplémentaires pour une durée de 15 jours. Si la réunion de la JMPR devait se prolonger de deux jours l'OMS aurait alors besoin d'environ 28.000\$ supplémentaires pour financer les experts actuels (dans l'hypothèse de 2.000\$ par jour et par personne) pour rallonger leur séjour de deux jours supplémentaires et de 30.000\$ supplémentaires pour financer la participation de deux experts supplémentaires. Une somme approximative de 100.000\$ serait nécessaire pour cette idée. Cette alternative demanderait probablement moins de ressources de la part du personnel aidant que les autres options discutées.

4) Organiser une réunion extraordinaire de la JMPR

17. Il a été suggéré que le CCPR continuera à suivre la tendance de la demande consistant à évaluer annuellement plus de produits chimiques et cela pour une longue période avant que des modifications soient apportées à l'actuel processus de révision. Cependant, partant du fait que la capacité de révision des nouveaux composés est déjà atteinte pour 2012, 2013 et probablement 2014, une réunion extraordinaire de la JMPR pourrait être organisée pour la période 2012=2014, à condition que les ressources supplémentaires nécessaires soient disponibles. Cette solution permettrait aussi une plus grande flexibilité que l'organisation systématique de deux réunions annuelles de la JMPR.

Autres suggestions en vue d'augmenter la capacité

18. Il n'est peut-être pas facile de trouver une solution qui permette à la JMPR d'augmenter le nombre de produits chimiques révisés au cours d'une année donnée. Des contraintes de personnel et budgétaires peuvent ne pas être résolues rapidement. Les États membres doivent étudier la question de savoir si les besoins de leurs agriculteurs dépassent le manque de capacité et déterminer alors s'ils peuvent mettre à disposition plus d'argent et d'experts pour appuyer la mission de la JMPR. Simultanément, certaines choses peuvent être examinées par la JMPR qui pourraient résulter en une augmentation de capacité sans que les coûts ne soient trop élevés.

1) Meilleur usage des outils électroniques

19. Existe-t-il des manières d'effectuer plus de travail en utilisant les médias électroniques pour arriver à un accord sur la révision de la DJA, les questions de métabolisme, des méthodes analytiques acceptables, la stabilité, la conservation, la définition du résidu et l'impact sur les rotations culturales pour les produits chimiques et ce avant la réunion en utilisant les médias électroniques tels que les téléconférences ou le courrier? Même si les options discutées ci-dessus ne sont pas mises en œuvre et que la réunion reste ce qu'elle est, il peut être possible de réviser plus de 10 substances par an si plus de travail peut être effectué avant la réunion en utilisant des médias électroniques.

2) Examiner de faire confiance aux révisions nationales

20. Un nombre croissant de nouveaux produits chimiques est révisé par de multiples autorités nationales en même temps que les révisions mondiales mixtes. C'est pourquoi, il existe une plus grande collaboration et un plus grand accord entre ces experts nationaux en ce qui concerne les repères appropriés pour une évaluation de risques, la définition du résidu, les métabolites préoccupants et ce qui est considéré comme une méthode analytique acceptable. Vu cette collaboration internationale, la JMPR dans la mesure du possible, se fie plus à ces révisions lorsqu'elle examine des produits chimiques. Serait-il utile de discuter le format de ces révisions internationales? Est-ce qu'un format unique utilisé par l'OCDE, la JMPR et les gouvernements nationaux pourrait aider les réviseurs de la JMPR à mieux utiliser les révisions nationales? L'usage de ces révisions pour lesquelles de multiples autorités nationales ont atteint un accord sur ces questions pourrait rationaliser le processus de révisions de la JMPR et permettre de réviser annuellement un plus grand nombre de produits chimiques?

3) Compter sur l'extrapolation des données

21. Le CCPR a établi un groupe de travail électronique (GTE) pour la révision de la Classification du Codex pour les produits destinés à l'alimentation humaine et animale. Ce GTE a identifié de nouveaux produits à inclure dans la *Révision de la Classification du Codex ur les produits destinés à l'alimentation humaine et animale*. L'adoption des « *Principes et directives en vue de la sélection de produits représentatifs pour extrapolation de LMR aux groupes de produits* » est actuellement en examen dans le cadre de cet effort. Si le CCPR adopte ces principes, il permettra à la JMPR d'établir des LMR pour des groupes et sous-groupes de produits en se fondant sur la révision des données pour les produits représentatifs. Ceci permettra de fixer des LMR pour de multiples produits, en se fondant sur l'extrapolation des données des essais de résidus sur le terrain pour le produit représentatif, aux autre membres du groupe ou sous-groupe de culture. Se fonder sur les produits représentatifs pour fixer des LMR pour des produits multiples permettra à la FAO d'évaluer l'exposition au pesticide d'un produit chimique utilisé sur plusieurs produits sans avoir à réviser les données pour chacun des produits. Cette approche permet de fixer des LMR sur de nombreuses cultures mineures afin d'en faciliter le commerce tout en garantissant une fourniture de denrées alimentaires sans danger. La JMPR reconnaît l'importance de l'extrapolation pour fixer une LMR pour une groupe de culture (Rapport de la JMPR 2010, point Généralité 2.4 et 2.5).

Conclusion

22. La JMPR est confrontée a une demande croissante de révision de nouveaux composés. Cette augmentation de la demande est la preuve du succès du processus d'amélioration qui a été mis en œuvre au cours des dernières années par le CCPR dans le cadre de la programmation et de la révision des produits chimiques par la JMPR, et l'amélioration du processus décisionnel au CCPR se rapportant à l'examen des LMR proposées. Le travail de la JMPR et du CCPR joue un rôle important dans la sécurité du consommateur, mais facilite aussi la commercialisation mondiale de produits alimentaires.

23. Qu'il s'agisse d'une tendance permanente comme beaucoup le pensent, ou que cela demande un examen plus poussé avant que la détermination puisse être faite, il existe un besoin immédiat à traiter cette question à court terme d'ici la fin de la 43^{ème} session du CCPR, étant donné que le calendrier pour la révision de nouveaux produits chimiques a atteint sa capacité maximale pour 2012, 2013 et 2014. Le JMPR a fourni des commentaire sur certaines des suggestions discutées dans ce document lors de sa réunion du mois de septembre 2010. Cependant, il serait utile de demander que la JMPR fasse des suggestions sur comment elle propose d'aborder cette question. Par ailleurs, on ne sait pas si la FAO, l'OMS et les états membres veulent dépenser plus de ressources pour l'appui de la JMPR, ce qui conduit à une charge de travail presque ingérable pour les secrétariats mixte et le personnel concerné. Ces contraintes au plan des ressources doivent être discutées avec les plus hauts responsables FAO/OMS, peut être à la réunion de la CAC, afin de déterminer s'il y a un soutien pour ces propositions.